

L'Echo de Malvallette

BULLETIN MUNICIPAL N°15
Édition Janvier 2017

EDITO



Madame, Monsieur,

2017 est une année de transition, avec le démarrage de la nouvelle communauté de communes « Des Marches du Velay, Rochebaron », et la mise en application de notre nouveau document d'urbanisme, le PLU. Deux événements majeurs dans la vie communale, qui vont changer sensiblement nos modes de fonctionnement et pour lesquels nous serons attentifs à ce que cela se fasse au mieux des intérêts des Malvallettois.

Année de mi-mandat également, 2017 verra l'achèvement des chantiers engagés, et le lancement des nouveaux projets à réaliser d'ici 2020. Nos objectifs restent les mêmes : maîtriser un développement harmonieux de la commune et conforter la qualité de vie de ses habitants.

Vous découvrirez dans ce bulletin, les réalisations et les projets, la vie des associations ainsi que des informations pratiques, toujours utiles.

Je vous en souhaite une bonne lecture, et je vous réitère au nom du Conseil Municipal, une excellente année 2017 et du bonheur avec vos proches, dans le cadre de notre belle commune de Malvallette. Je souhaite également une activité satisfaisante à tous nos professionnels, agriculteurs et artisans, qui travaillent et vivent dans nos villages.

Meilleurs vœux à tous,

Le Maire : Jean-Philippe MONTAGNON

LES TRAVAUX DE VOIRIE

Voirie 2016

Débutés en 2014, les travaux de réfection des voiries de notre vaste commune se sont poursuivis au rythme des aléas climatiques et des contraintes de nos prestataires :

➤ Clavières

Au début de l'été, nous avons procédé à la réfection de la voie qui dessert les maisons à l'écart et nous avons terminé les travaux dans le village.

➤ Bruailles

Après l'aménagement de la zone de poubelles collectives du bas du hameau, nous avons prolongé et élargi la voie limitée au Cortial pour retrouver une largeur plus conforme à la circulation et ainsi faciliter l'accès aux habitations récentes.



Aménagement de la zone des poubelles collectives à Bruailles

➤ Angelard

Nous avons procédé à la réfection et au prolongement de la voie en direction de Sainte-Reine, chemin qui avait été fortement endommagé par la tempête en février 2016 et nous avons également amélioré la route à l'entrée du hameau.

Nos agents techniques municipaux continuent d'entretenir les voiries et ils restent à votre écoute si vous souhaitez signaler des travaux à réaliser dans votre hameau. Vous pouvez également joindre la mairie pour nous faire part de toute observation.

Voirie 2017

➤ Bruailles

A la suite des travaux programmés au 2^{ème} trimestre 2017 sur les réseaux d'eau, d'assainissement et l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, une reprise complète de la voirie, avec un nouvel enrobé, sera réalisée dans le centre de Bruailles.

➤ Émilieux

La réfection de la route entre Emilieux et Leitra aura lieu en milieu d'année, lorsque les conditions météo seront favorables à la réalisation d'une émulsion bicouche.

➤ Malvalette (le bourg) / Mayol

Des travaux plus ponctuels seront également entrepris au bourg et à Mayol avec des reprises limitées de voirie et des équipements destinés à améliorer la sécurité routière dans nos villages : signalisation, parkings, ...

En particulier, pour des raisons de sécurité et d'efficacité des services de secours, mais aussi pour faciliter la tâche des livreurs à domicile, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place des noms de rue et une numérotation, dans les villages les plus importants. La première tranche devrait concerner Mayol, dès cette année.

Une enveloppe départementale appelée « Fonds 199 » et réservée aux communes de moins de 1000 habitants nous a été accordée sur dossier pour permettre la réalisation de tous nos travaux de voirie. Nous allons percevoir le plafond de cette enveloppe, soit 20 000 €.



Travaux de voiries à Bruailles

ENTRETIEN DES CHEMINS

De gros travaux d'entretien de nos chemins ont été lancés en 2016 et se poursuivront en 2017 avec pour missions le fauchage des abords et le remblaiement des voies.

Toujours dans cet objectif de valorisation du patrimoine naturel, une réflexion avec la commune d'Aurec et peut-être la communauté de communes est actuellement menée pour aménager une liaison douce en bord de Loire depuis le saut du Chien, à Aurec, jusqu'au futur aménagement des étangs de Bas-en-Basset. Ce projet permettrait le développement touristique de ces trois communes.

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Bâtiment

Le projet local technique dont l'objectif était d'abriter et de sécuriser notre matériel (tracteur, camion, matériel d'entretien, etc...) a pris beaucoup de retard. Cependant, nous devrions avoir les dossiers de consultation des entreprises fin janvier et nous pourrions débiter le chantier dans le courant de l'année. Nous vous rappelons que la construction de ce bâtiment est en partie financée par une dotation de l'état et par une enveloppe parlementaire. Il sera situé près du cimetière dans le bourg.

Silo à pouzzolane

La commune a fait l'acquisition d'un terrain à Leitra pour permettre la construction d'un stockage de pouzzolane. Cette construction se fera en commun avec la ville d'Aurec car son emplacement permettra à nos deux communes le sablage des routes des hameaux du haut.

ASSAINISSEMENT

Clavières

La station de traitement des eaux usées par le système « filtre à roseaux » a été inaugurée en début d'année. Ce fut l'occasion de transmettre aux habitants présents, quelques règles qui permettent le bon fonctionnement de ce type d'équipement : en particulier il faut prohiber l'utilisation des lingettes « soit disant » jetables qui bouchent les filtres, et bien évidemment ne jeter aucun solvant, déchet de peinture ou produit chimique dans le réseau d'égout.

Bruailles

Un appel d'offres a été lancé pour le choix des entreprises en ce qui concerne la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement du centre de Bruailles. Ce chantier fera l'objet d'un groupement de commandes avec le syndicat des eaux et débutera au printemps lorsqu'il n'y aura plus de risque de gel.

Mayol

D'importants travaux seront également nécessaires pour la construction de la nouvelle station à lit de roseaux à Mayol. Cette station, dotée de deux bassins filtrants avec lit de sable, cailloux, cloisons de séparation interne et tubes drainants, permettra de répondre aux besoins du hameau tout en évitant la pollution visuelle des anciennes stations. Les achats de terrains, la consultation des entreprises, le choix du maître d'œuvre et les demandes de subventions sont en cours.

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Cette année, nous avons poursuivi l'étude du Plan Local d'Urbanisme, lancée fin 2014.

Le PLU est un document d'urbanisme réglementaire remplaçant le POS (Plan d'Occupation des Sols) qui :

- Définit les règles d'aménagement et de droit du sol
- Traduit les orientations d'aménagement et d'urbanisme des élus dans un contexte réglementaire fort à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- S'impose à tous (particuliers, professionnels, administrations) et sert de référence pour l'instruction des demandes d'occupation des sols (permis de construire, de démolir,...)

Après avoir réalisé un diagnostic précis de l'état des lieux de notre territoire, nous avons déterminé les orientations choisies pour notre commune pour les 10 prochaines années à travers le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce PADD a été réalisé dans le respect des exigences réglementaires qui s'imposent à notre territoire communal (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de la Jeune Loire et de ses rivières) en termes de sécurité, d'écologie, de conformité à la loi Montagne, de réduction de consommation des espaces naturels et de densification douce, de définition des zones nouvelles à urbaniser et des objectifs de croissance de la population pour les 10 prochaines années.

L'élaboration du PLU Grenelle définitif est plus longue que prévue et nous travaillons actuellement sur le zonage. Lorsque le PLU sera rédigé, celui-ci devra être approuvé et sera ensuite soumis à une enquête publique avant sa mise en place pour une durée de 10 ans. La réduction imposée des surfaces constructibles, dont nous avons eu un 1^{er} aperçu en fin d'année, est beaucoup plus drastique que tout ce que nous avons imaginé. Le délai initial du 27 mars 2017 ne pourra pas être tenu et l'échéance est reportée à la fin d'année. D'ici là nous pourrions être contraints d'appliquer le RNU « Règlement National d'Urbanisme » avec obligation d'avis conforme du Préfet.

Nous vous informons également d'un autre changement concernant l'urbanisme : avec la fusion des communautés de communes et le retrait des services de l'état, les demandes d'urbanisme seront désormais traitées par le pôle ADS (Administration du Droit des Sols) du Pays de la Jeune Loire.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2016 a également été l'année du rapprochement et du choix de la fusion des communautés de communes de Rochebaron à Chalencon et des Marches du Velay (Beauzac, La Chapelle d'Aurec, Monistrol, Saint Pal de Mons, Sainte-Sigolène et Les Villettes) ; comme nous l'avions exprimé par notre vote, nous regrettons que cette fusion n'ait pas été plus vaste, nous aurions souhaité une communauté de communes qui intégrerait la commune d'Aurec, notre voisin. En effet, cela nous semblait plus cohérent avec le bassin de vie naturel de la plupart des malvalettois et c'est avec Aurec que nous avons le plus de collaborations intercommunales : que ce soit pour le déneigement, les écoles, ... Ceci étant, il y a eu un choix majoritaire que nous acceptons, et nous prendrons toute notre place au sein de cette nouvelle communauté de communes afin d'y défendre l'intérêt de Malvallette et de ses habitants.

D'ailleurs dès ce début d'année, nous sollicitons la nouvelle communauté de communes, qui a la compétence enfance-jeunesse, pour qu'elle signe une convention avec la commune de St Maurice en Gourgois, permettant aux enfants du plateau d'être reçus au centre de loisirs de St Maurice à des tarifs raisonnables.

Voici le logo de cette nouvelle communauté de communes « Des Marches du Velay, Rochebaron » :



Actuellement la communauté de communes travaille à l'établissement de son projet de territoire, qui servira de fil conducteur à sa politique jusqu'à la prochaine échéance électorale de 2020.

Nous n'avons plus qu'un élu (le maire) qui siège au conseil communautaire, mais la plupart des conseillers sont impliqués au travers du travail dans les commissions intercommunales.

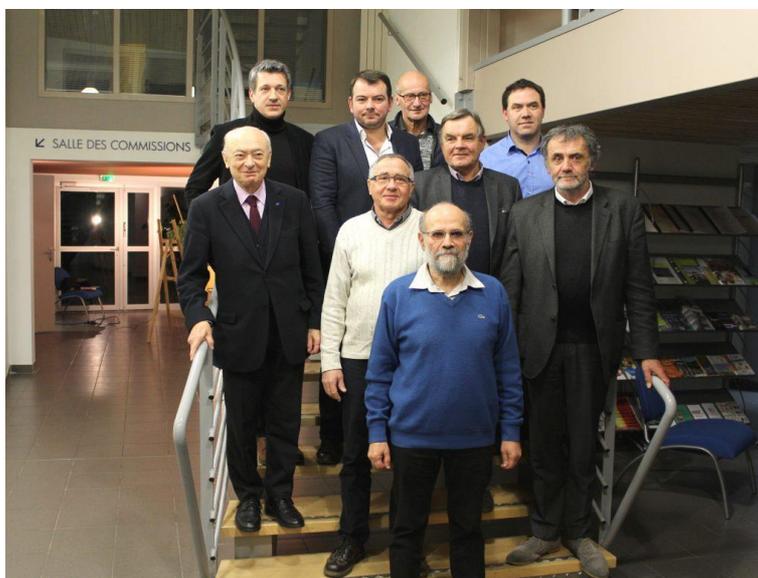


Photo de la nouvelle équipe qui gère la communauté de communes

Mardi 3 janvier dernier, Louis SIMONNET a été élu Président de la Communauté de Communes « Marches du Velay - Rochebaron ».

Il sera épaulé par un bureau composé de huit Vice-Présidents :

1^{er} Vice-Président : Luc JAMON (Conseiller municipal à Monistrol-Sur-Loire)

2^{ème} Vice-Président : Bernard CHAPUIS (1^{er} Adjoint à Bas-en-Basset)

3^{ème} Vice-Président : André PONCET (Maire de Boisset)

4^{ème} Vice-Président : Dominique FREYSSENET (Maire de Sainte-Sigolène)

5^{ème} Vice-Président : Jean PRORIOL (Maire de Beauzac)

6^{ème} Vice-Président : Xavier DELPY (Maire de Saint-André de Chalencon)

7^{ème} Vice-Président : François BERGER (Maire de La Chapelle d'Aurec)

8^{ème} Vice-Président : Patrick RIFFARD (Maire de Saint Pal de Mons)

SITE DE LA COLONIE

L'équipe municipale de Malvalette reste très attachée à son projet de créer une salle polyvalente afin de répondre aux besoins de sa population et faire vivre son bourg.

Après étude, le bâtiment de la colonie ne pourra pas remplir cette fonction de salle polyvalente du fait de sa structure composée d'un imposant bloc de soutien en son centre. C'est pourquoi, deux décisions ont été prises en conseil :

- La recherche d'un partenaire privé pour exercer au sein du bâtiment de la colonie une activité commerciale de type restauration et/ou hôtellerie. Les études auprès de la chambre de commerce et d'industrie et la consultation de la communauté de communes seront réalisées très rapidement ;



Le « bâtiment de la colonie » fut tout d'abord construit en 1818 pour accueillir une école religieuse pour les filles, elle fut ensuite utilisée pour les colonies de vacances de Lyon jusqu'en 1960.

- L'aménagement du site de la Grandoure à l'entrée du Bourg avec la construction d'un nouveau bâtiment destiné à accueillir les bureaux de la Mairie et une salle polyvalente. Le projet s'articule autour d'un bâtiment de basse consommation construit en semi-enterré pour une faible émission de pollution sonore et atmosphérique. La consultation de maîtrise d'œuvre de cette future construction sera lancée très prochainement.

ANIMATION

Concert à Bruailles !

Le samedi 4 juin 2016, la commune a organisé un concert dans l'ancienne école de Bruailles qui a rassemblé une centaine de personnes.

Le premier groupe « Old Crazy Jazz Band », formé de cinq passionnés de musique jazz, tous issus de diverses formations de jazz de la région, a ravi le public avec un jazz festif.



Old Crazy Jazz Band

Ce fut ensuite au tour de Kolam et ses vingt danseuses d'envouter les spectateurs avec une démonstration de danses Bollywood. Cette troupe de danseuses de la MJC de Saint Just Saint Rambert a proposé de magnifiques chorégraphies festives, pétillantes et colorées et a terminé sa représentation en invitant le public à danser sur le podium. Petits et grands ont ainsi pu s'initier à cette danse indienne.



Kolam et ses danseuses

La commune tient à remercier les habitants qui ont œuvré, aux côtés des conseillers municipaux, pour la préparation de cet évènement et les bénévoles de l'association « Lou SOURCIERS de MAYOU » (ASMM) de Mayol qui ont bien voulu « prêter main forte » pour assurer une restauration sur place.

Nous tenons également à remercier l'Office de tourisme de Bas-en-Basset qui a participé activement à la communication de cet évènement.

Repas et colis des aînés



Repas des aînés du dimanche 20 novembre 2016

Dimanche 20 novembre, trente-cinq convives, de plus de 70 ans, et six accompagnants se sont retrouvés au restaurant de la Loire à Bas en Basset pour un repas offert par la municipalité. Nous saluons plus particulièrement la doyenne de ce repas, âgée de 81 ans et les deux nouveaux arrivants. Après le mot de bienvenue du maire, un apéritif a été servi à tous nos aînés. Le repas a été doublement apprécié avec le retour du dessert fétiche, l'omelette norvégienne, qui avait été tant regretté l'an dernier. Le but de cette rencontre est, avant tout, de passer un bon moment convivial dans une ambiance festive. Avant de partir, satisfaits de cet agréable après-midi, certains ont suggéré de prévoir une animation pour l'an prochain.

Les membres du CCAS ont également confectionné et distribué quarante-deux colis aux aînés de notre commune qui n'ont pas participé au repas.



VIE ASSOCIATIVE

Club canin des Gorges de la Loire

L'association du Club canin des Gorges de la Loire a encore eu cette année une activité très dense puisqu'elle a accueilli soixante-quatre inscriptions, a organisé deux concours et a participé à deux manifestations importantes :

- Un concours d'agility le dimanche 10 avril 2016 ;
- Le concours régional d'obéissance les 22 et 23 octobre 2016 ;
- Les olympiades de l'association Handi'chiens à Bas en Basset le 3 juillet 2016 et
- Une démonstration d'éducation du chien et d'obéissance à la Jardinerie Lardon les 10 et 11 décembre 2016.

Si vous souhaitez rejoindre cette association, il n'est pas obligatoire de concourir, on peut aussi simplement venir faire travailler son animal le samedi après-midi avec l'aide et sous le regard bienveillant de moniteurs qualifiés qui entraînent les chiens à la sociabilité, l'agility, l'obéissance, l'obéyrythmée, l'éducation du chiot et celle des chiens catégorisés.

En 2017, le concours d'agility aura lieu le 9 avril et le concours régional d'obéissance les 21 et 22 octobre. Nous vous invitons à venir voir concourir les chiens dans une ambiance de convivialité.



« Le chien, nous n'avons pas à conquérir sa confiance ni son amitié, il naît notre ami. »

Maurice Maeterlinck

« Lou sourciers de Mayou » (ASMM)

Toujours aussi dynamique, l'association mayolaise fêtait en 2016 ses 40 ans d'existence ; l'occasion pour le bureau qui s'est enrichi de nouveaux membres, issus de la nouvelle génération et des nouveaux habitants du village, de marquer le coup lors de la fête annuelle du mois de juin.

Aussi, à peine sortis des frimas de l'hiver, que nous avons salué par un « fougua » revigorant, le bureau s'est mis à l'ouvrage pour organiser ce quarantième anniversaire. De réunions de préparation, en répétitions du groupe des ados, d'une part et des membres du bureau, d'autre part, nous étions fins prêts le jour venu.

Malgré le temps un peu maussade, dès 14h la kermesse a permis aux jeunes et aux moins jeunes de tester le « ventre glisse », le baby-foot géant et beaucoup d'autres animations. Entre l'apéritif et le repas servi sous les chapiteaux, les ados et les enfants présentèrent un spectacle de danses, puis vint la surprise de tous les membres du bureau, déguisés et interprétant la danse de Rabbi Jacob, déclenchant l'hilarité générale et un bis mérité ! La soirée continua dans une ambiance conviviale jusque tard dans la nuit.

En septembre le concours de pétanque a été un franc succès et la pluie, arrivée en fin de journée, n'a pas empêché plus de 200 personnes d'apprécier la soupe aux choux, toujours aussi succulente.

Le 24 décembre, le père Noël accompagnait les enfants qui faisaient un tour de poney, tandis que les adultes partageaient un vin chaud.

Toutes ces manifestations ont été commentées et présentées en images lors de l'assemblée générale du 21 janvier. Puis on a parlé de l'avenir, avec les travaux d'entretien prévus au stade cette année, et notre calendrier de manifestations :

- Samedi 4 mars (si le temps le permet) : Fougua au stade de Mayol (ouvert à tous)
- Samedi 24 juin : Fête du village de Mayol au stade (réservée aux habitants de Mayol)
- Samedi 16 septembre : concours de pétanque au stade, suivie de la soupe aux choux (ouvert à tous)
- Dimanche 24 décembre : Père Noël des enfants et vin chaud à la chapelle de Mayol (ouvert à tous)

L'organisation d'un concours de coinche et d'un défilé aux flambeaux le 8 décembre, ont également été évoqués

Enfin pour finir, et pour marquer un fait exceptionnel : la participation la même année de 2 jeunes de Mayol au 4L Trophy, raid d'aventure réservé aux étudiants ; le Président Jérôme Barbier remit à Mathilde Montagnon et sa coéquipière Charlotte, ainsi qu'à Mathias Astier et son coéquipier Quentin, un chèque de sponsoring de 200€. Nos jeunes partiront mi-février pour 2 semaines d'aventures en 4L, qui les conduiront dans le sud du Maroc.



Autour du four de Bruailles

L'association « Autour du four de Bruailles » a renouvelé les membres de son bureau à l'occasion de son assemblée générale qui a eu lieu le 25 novembre 2016. La toute nouvelle équipe constituée de Baptistin Chausse (Président), Sébastien Fayolle (Trésorier), Eddy Bard (Secrétaire), Frédéric Puzangara et Anne Patural est allée à la rencontre des habitants pour leur offrir un calendrier et les convier à la traditionnelle soirée « Galette des Rois » qui était organisée le vendredi 13 janvier à l'ancienne école de Bruailles. Cette rencontre a rassemblé une trentaine de personnes des hameaux de Bruailles, Montfoyc et La Chana venus partager un sympathique moment de convivialité. Celles-ci étaient invitées à participer au jeu du filet garni à l'occasion de la chance du vendredi 13 et l'heureuse gagnante (Joëlle Ollier) a remporté un joli et généreux panier garni.

L'association proposera trois manifestations par an afin de créer du lien social dans ces hameaux qui accueillent de plus en plus de nouveaux habitants.

UN NOUVEL ARTISAN A MALVALETTE

Malvallette a accueilli en fin d'année 2016, un nouvel artisan sur sa commune. Situé au Cros, Baptiste Porte est spécialisé dans la menuiserie et l'agencement et réalise intégralement toutes ces fabrications. Si vous voulez en savoir plus sur son activité, rendez-vous sur le site Internet www.latelierdebaptiste@hotmail.fr Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que son activité sera prospère.

BAPTISTE PORTE

Le Cros
43210 Malvallette

06 89 67 22 25

www.latelierdebaptiste.com
latelierdebaptiste@hotmail.fr



Quelques dates à retenir pour 2017 :

- Samedi 4 mars à 18h30 : Fougade de Mayol au stade (ouvert à tous)
- Samedi 1^{er} avril : journée nettoyage de la commune (de 9h00 à 12h00)
- Dimanche 09 avril : Concours d'Agility au Club canin des gorges de la Loire
- Samedi 20 mai à 18h : Fête de Bruailles
- Samedi 24 juin : fête du village de Mayol (réservé aux habitants de Mayol)
- Samedi 16 septembre à 14h : concours de pétanque au stade de Mayol, suivi d'une soupe aux choux à partir de 19h (ouvert à tous)
- Samedi 21 et dimanche 22 octobre : Championnat régional du concours d'obéissance au Club canin des gorges de la Loire
- Dimanche 24 décembre : père Noël et vin chaud à Mayol (ouvert à tous)

Location des salles :

Le tarif est de 85 € pour les habitants et 170 € pour les personnes extérieures à la commune :

- Salle de Bruailles
- Salle de Mayol
- Salle du Bourg

Les salles sont louées à la journée, la musique doit être arrêtée à 22h00.

Les documents à fournir : attestation d'assurance responsabilité civile + 300 € chèque de caution.

Avis à la SAUR :

Merci de contacter les services de la SAUR en cas de remplissage de votre piscine.

ETAT CIVIL 2016

 <p style="text-align: center;">NAISSANCES HORS COMMUNE</p>	
Yann Jean DUMAS	13 janvier 2016
Raphaël Georges Roger Eugène BOUCHET	10 février 2016
Mila Ellina LIOTIER	22 février 2016
Jeremy Raphaël PERRIN JOUBERT	02 mars 2016
Nathan BERNAUD	05 avril 2016
Tessa MICHELET	05 avril 2016
Lirio CHAUDIER COTHOUT	11 avril 2016
Tomy BASTET	09 mai 2016
Arthur CESSIECQ	02 juin 2016
Clémence CHABANIS	29 juin 2016
Tiago GIRAUD	17 octobre 2016
Ismaël FERRANDIN	03 novembre 2016
Timéo PUCÉAT	11 décembre 2016
Noémie Alice Catherine VARENNE	17 décembre 2016
 <p style="text-align: center;">MARIAGES</p>	
VERNE david et NOVELLON Claire, Christiane, Yvette	10 septembre 2016
VANHOOVE Jérôme, Jack, Pascal et GONÇALVES Aude	01 octobre 2016
 <p style="text-align: center;">DÉCÈS</p>	
Jacques Marius AULAGNIER	09 janvier 2016
Jean Joseph MOURIER	19 mai 2016
Philippe Louis François CORBINEAU	20 juillet 2016
Paulette Marie Francine PASCAL	01 septembre 2016

Mairie de Malvalette :

Téléphone : 04.71.66.70.00

Télécopie : 09.67.05.70.00

Courriel : mairie.malvalette@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture au public :

JOUR	MATIN	APRES-MIDI
➤ Lundi :		De 13h30 à 17h00
➤ Mardi :	De 9h30 à 12h30	
➤ Mercredi :	fermeture	
➤ Jeudi :		De 13h30 à 17h00
➤ Vendredi :	De 9h30 à 12h30	
➤ Samedi (2 ^{ème} et 4 ^{ème} du mois)	9h00 à 12h00	

La Communauté de Communes « Des Marches du Velay, Rochebaron » :



- Site internet : <http://www.lesmarchesduvelay.fr/>
- Adresse : Z.A. La Borie - B.P. 70060- 43120 - Monistrol-sur-Loire
- Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 13h30-17h30
- Tél : 04.71.61.74.34 / Fax : 04.71.61.74.38

Numéros utiles :

Pharmacie de garde	3915
Numéros d'urgence : SAMU	15
Gendarmerie	17
Gendarmerie d'Aurec - Sur - Loire	04 77 35 40 56
Pompiers	18
Appel d'urgence européen	112
Enfance maltraitée	119
Centre antipoison de Lyon	04 72 11 69 11
Médecin de garde	04 71 04 33 33
Allo écoute ados	0800 506 692
Organismes divers:	
- Déchetterie de Bas en Basset	04 71 65.28.96
- ADMR Aurec sur Loire	04 77 35 47 17
- MJC Aurec sur Loire	04 77 35 41 59
- Cinéma de Bas en Basset	04 71 61 81 67

Association de Familles des Communes du Velay (assistance personnes âgées) 04 71 09 22 43

-Association de prévention alcool et drogue	04 71 09 49 80
- ENEDIS (ERDF)	09 72 67 50 43
- SAUR	04 69 66 35 00
- Orange	1013 ou 3900
- Capture des chiens errants: contact:	
Mme LEGUEN St Pal de Mons	04 71 66 48 92
	06 60 91 03 92
- Office tourisme Aurec sur Loire	04 77 35 42 65
- Office tourisme Bas en Basset	04 71 66 95 44
- Info escroquerie	0811 02 02 17

- Communauté de Communes de Rochebaron à Chalencon: 04 71 61 85 21

Assistante sociale: Mme Beyssac est à votre écoute au centre de santé d'Aurec sur Loire. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.77.35.40.93

Relais assistantes maternelles « La Farandole »: Association « familles rurales » 24 route de la Loire

Quartier Le marais 43210 Bas en Basset

Valérie BRUNEL Tel : 09.64.10.85.59 / 04.71.56.31.58 / 06.31.17.78.74 ram.farandole@wanadoo.fr